



Le jeudi 15 octobre 2026 à 19 h 45, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 octobre 2026 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Martin LEPOUTRE, Maire, M. Didier DUPE, Mme Emilie DECARNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Anusha BENOIT, M. John EVLARD, Mme Mathilde DESNOULEZ, M. Antoine SENLIS, Mme Camille BOURDON, Adjointes au Maire, Mmes Micheline DEPOORTER-COEMAN, Isabelle D'HERBIGNY, MM. Laurent GHEYSSENS, Anthony ROCHER, Gaël MARTIGNY, Pierre GANGLOFF, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. David TOILLON, Louis MAHIEU, Mme Fanny MIELLET, M. Alexandre SAUVAGE, Mmes Noémie D'HALLUIN, Laurine DELARGE-DENIS, MM. Christian HERREMAN, Jérôme FISMAN, Jean-Michel HOVART conseillers municipaux

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Emmanuelle TRENTESAUX (à Mme Camille BOURDON), Mme Francine VANCAEYZEELE (à M. Christian HERREMAN), M. Yves PAUL (à M. Jean-Michel HOVART)

Absente excusée : Mme Valérie ROBIN

N° 26- 4-9

Développement Durable

Création d'un comité consultatif
pour le développement des mobilités actives

Rapport de Mme. E. DECARNE, Adjointe au Maire

Pour faciliter la participation des habitants à la vie locale, l'article L 2143-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité de créer des comités consultatifs.

Leur création est décidée par le conseil municipal, sur proposition du Maire. Ils sont ouverts aux personnes n'appartenant pas au conseil municipal et désirant participer à la définition et à la mise en œuvre d'actions d'intérêt local.

Dans le cadre de ses politiques de développement durable et de démocratie participative, notre commune souhaite ainsi créer un comité consultatif pour favoriser le développement des mobilités actives (Marche, vélo, trottinette, transports en commun).

Ceci étant exposé, je vous propose de désigner les membres suivants :

- M. le Maire,
- Mme. E. DECARNE,
- Mme A. BENOIT
- Mme A DESQUENNE
- Mme C. BOURDON
- M. JM. HOVART
- Mme F. VANCAEYZEELE
- un(e) représentant(e) de l'association Droit au vélo,
- un(e) représentant(e) des services de la MEL,
- des représentant(e)s bonduois(es) de la société civile usagers des mobilités actives.

Les modalités de mise en place et de travail du comité seront définies par Mme Decarne, adjointe déléguée à la transition écologique.

Le comité sera présidé par Mme Decarne.

Travaux préparatoires
Commission Générale du 1^{er} octobre 2026

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire



Vote à l'unanimité

Laurine DELARGE-DENIS
Conseillère Municipale
Secrétaire de séance